



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renouvellement des effectifs de Gendarmerie

Question écrite n° 16557

Texte de la question

Mme Sophie Panonacle interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'enjeu que constitue actuellement le renouvellement des effectifs de gendarmerie. En raison d'un pic générationnel, la gendarmerie connaît une hausse significative du nombre de départs en retraite de ses personnels. Cette dynamique ne devrait pas s'estomper avant 2022. Avec la gestion du flux habituel liée au recrutement et à la formation des gendarmes adjoints volontaires engagés pour une période maximum de 5 ans, la gendarmerie se retrouve ainsi confrontée à un défi majeur en termes de renouvellement de ses moyens humains. En outre, le Président de la République s'est engagé à créer 2 500 postes de gendarmes d'ici à 2022, dont 643 emplois dès 2019 (inscrits dans la loi de finances). Dans ce contexte de fort renouvellement des ressources humaines de la gendarmerie, elle lui demande de bien vouloir lui faire part des données précises concernant les départs en retraite jusqu'en 2022 et les mesures engagées pour assurer, dans les meilleures conditions, les processus de recrutement et de formation de nouveaux personnels.

Texte de la réponse

Le volume global des départs de militaires (officiers et sous-officiers) de la gendarmerie est évalué à environ 45 000 équivalents temps plein (ETP) entre 2018 et la fin 2022. Ces radiations sont dues en partie à un pic générationnel de départs en retraite évalué à environ 15 000 ETP sur cette période et au flux habituel de remplacement des gendarmes adjoints volontaires (environ 5 500 départs par an). En y intégrant les créations d'effectifs du plan présidentiel (+ 2 500 ETP pour la gendarmerie entre 2018 et 2022), ceci conduit au recrutement de près de 50 000 militaires entre 2018 et la fin 2022. La planification de l'intégration de ces effectifs à former a été établie en amont, tant par le dimensionnement des places ouvertes aux différents concours que par la montée en puissance du capacitaire de formation (infrastructures d'hébergement et pédagogiques) qui passe de 48 compagnies d'instructions en 2017 à un total de 52 d'ici 2020. La création récente de l'école de gendarmerie de Dijon en est le parfait exemple, accueillant à terme, sur un même site et en même temps, 9 compagnies en formation initiale et l'ensemble des formations continues des sous-officiers de gendarmerie, qui constituent par ailleurs une autre exigence et un défi pour le maintien de la capacité opérationnelle de la gendarmerie nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Panonacle](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16557

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2019](#), page 1040

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2019](#), page 4303